

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2021



### **Modalités de participation à l'assemblée générale mixte de Covivio du 20 avril 2021 et composition de son bureau**

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, les actionnaires de la société Covivio ont été informés aux termes du [communiqué du 16 mars 2021](#) que l'assemblée générale mixte convoquée le 20 avril 2021 à 10 heures 30 se tiendra à huis clos au siège de la Direction administrative de la société, 30 avenue Kléber à Paris (75116), hors la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

L'assemblée générale sera diffusée en direct en format vidéo sur le site Internet de Covivio et sera également disponible en différé dans le délai prévu par la réglementation.

Le webcast vidéo de l'assemblée générale sera accessible à partir du lien indiqué sur la page d'accueil du site Internet de la société.

Les actionnaires souhaitant participer à distance à l'assemblée générale devront préalablement s'identifier en indiquant leurs nom, prénom et adresse électronique, après avoir accepté le traitement de leurs données à caractère personnel.

Afin de maintenir le dialogue actionnarial auquel la société Covivio est particulièrement attachée, les actionnaires pourront, en complément des questions adressées jusqu'au vendredi 16 avril 2021 à 15 heures (heure de Paris) par courrier électronique ([assemblee.generale@covivio.fr](mailto:assemblee.generale@covivio.fr)), poser des questions au cours de l'assemblée générale.

Ces questions pourront être adressées par écrit sur le webcast dès l'ouverture de la séance.

Les questions des actionnaires seront traitées lors d'une session de questions/réponses. Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu ou porteront sur le même objet. Dans l'hypothèse où certaines questions ne pourraient être traitées dans la limite du temps imparti, une réponse sera en tout état de cause publiée sur le site Internet de la société, dans la rubrique consacrée aux questions-réponses.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, prorogé et modifié par décrets n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et n°2021-255 du 9 mars 2021, le Directeur Général de Covivio, sur délégation du Conseil d'administration, a désigné la société Aterno, représentée par Madame Federica Agnese, et la société Predica, représentée par Monsieur Emmanuel Chabas, en qualité de scrutateurs, lesquels ont accepté ces fonctions.

L'assemblée générale sera présidée par Monsieur Jean Laurent, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Yves Marque, Secrétaire Général de Covivio, assurera les fonctions de Secrétaire du bureau.

## **CONTACTS**

### **Relations Presse**

Géraldine Lemoine  
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00  
[geraldine.lemoine@covivio.fr](mailto:geraldine.lemoine@covivio.fr)

Laetitia Baudon  
Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79  
[laetitia.baudon@shan.fr](mailto:laetitia.baudon@shan.fr)

### **Relations Investisseurs**

Paul Arkwright  
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85  
[paul.arkwright@covivio.fr](mailto:paul.arkwright@covivio.fr)

Quentin Drumare  
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 94  
[quentin.drumare@covivio.fr](mailto:quentin.drumare@covivio.fr)

## **A PROPOS DE COVIVIO**

Fort de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain.

Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et co-invente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 26 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.

Le titre Covivio est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - COV), ainsi que sur le marché MTA (Mercato Telematico Azionario) de la bourse de Milan, admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », EPRA BPRs Gold Awards (rapport financier et développement durable), CDP (A-), Green Star GRESB, ainsi que dans les indices éthiques ESG FTSE4 Good, DJSI World et Europe, Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20), Euronext® CDP Environment France EW, Oekom, Ethibel et Gaïa.

### **Notations sollicitées :**

Volet financier : BBB+ / perspective Stable par Standard and Poor's  
Volet extra-financier : A1+ par Vigeo-Eiris